

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition communaux de 2019 2	Taux d'imposition plafonnés 2020 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	206 596	11,96	>>>	209 900	25 104
Taxe foncière (bâti).....	125 294	5,01	>>>	125 700	6 298
Taxe foncière (non bâti).....	10 870	8,74	>>>	10 900	953
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4		>>>			7 251
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b		>>>			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

33950 - 1 231 -

Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6

Produit taxe additionnelle FNB 7

Produit de la CVAE 9

TASCOM 10

DCTRTP 11

25 104

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) 11

Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

Produit correspondant (col.10 x col.11) 12

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 7	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe foncière.....	5,01	7645	1,05	5,30	125 700	6662
Txe foncière (non bâti).....	8,74	7251		8,74	10 900	953
CFE.....	>>>					
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu

A BESANCON

Le Directeur DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

SYLVAIN EME

le 06 MARS 2020

A PLACEY

Le maire,

Le Maire,

Frédéric REIGNEY

12/03/2020

COMMUNE DE POUILLEY LES VIGNES

120320

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ¹³		2. BASES NON TAXEES ¹⁴		4. PRODUIT DES IFR ⁸	
Taxe d'habitation :		Bases exonérées par le conseil municipal		Éoliennes & hydroliennes	
Taxe foncière (bâti) :		Taxe foncière (bâti)		Centrales électriques	
a. Personnes de condition modeste		Taxe foncière (non bâti)		Centrales photovoltaïques	
b. Baux à réhabilitation et autres allocations		Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		Centrales hydrauliques	
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)		Bases exonérées par la loi		Transformateurs	
Taxe foncière (non bâti) :		Taxe foncière (bâti)		Stations radioélectriques	
Taxe professionnelle / CFE :		Taxe foncière (non bâti)		Gaz – Stockage, transport...	
a. Réduction des bases des créations d'établissements		Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		2 686	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire		Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles		>>>	
c. Autres allocations		3. CVAE ¹⁵			
Dotation pour perte de THLV :		a. CVAE : part nette versée par les entreprises			
		b. CVAE : part dégrevée			
		c. CVAE : part relative aux exonérations compensées			
		d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées			

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX ¹⁶				MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE ¹⁷		Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental ¹⁴		Taux 2019 des EPCI ¹⁶	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 – col.16)	Taux communal majoré à ne pas dépasser	
	national ¹³			17	>>>	
					Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe foncière (bâti).....	21,59	20,07	6,60000	47,38	>>>	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national communal
Taxe foncière (non bâti).	49,72	23,66	10,83000	113,47	>>>	
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	
				>>>	>>>	21,77

DIMINUTION SANS LIEN ¹⁸	Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée	
	Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	